

## UNE DERNIERE LIVRAISON DE 50 000 MASQUES DU DEPARTEMENT DANS LES « POINTS RETRAITS »

Depuis le début de la crise sanitaire, le **Conseil Départemental procède progressivement à la distribution de masques pour les professionnels en activité, exposés au COVID 19** (aides à domicile, assistantes maternelle en activité, commerces de proximité, artisans, architectes ou assistants à la maîtrise d'ouvrage, agriculteurs pratiquant la vente directe de produits à la ferme, chantiers d'insertion associatifs...)

*« En vue du déconfinement progressif, à partir du 11 mai, les circuits traditionnels de distribution s'organisent et devraient rapidement permettre à chacun de se fournir, mais **pour les professionnels de proximité en activité qui en ont actuellement besoin, j'ai fait procéder ce mardi 28 avril, à une dernière livraison de 50 000 masques** qui a été répartie dans les communes « points de retrait » collaborant à cette action de solidarité.»* précise Nicolas Fricoteaux.

Au total, le **Département de l'Aisne a mis à disposition près de 200 000 masques**, afin que les **professionnels de proximité puissent exercer, en sécurité, leurs missions indispensables à nos concitoyens.**

Distribution de masques du Département : plus d'infos sur [www.aisne.com](http://www.aisne.com)